

LE BLITZKRIEG DE BLANQUER

Depuis la nomination du gouvernement, pas une semaine sans une déclaration très médiatisée de son ministre de l'Éducation. Vétéran des combats menés par la droite contre l'école, Blanquer cache ses galons derrière la fierté modeste du soldat-marcheur sans idéologie, armé de simple pragmatisme.

Le camouflage est de rigueur : chaque réforme de fond est doublée d'une mesurette sociétale. On soupèse interminablement la mesurette : le portable, dans un sac ou dans un casier ? Et l'on soustrait au débat public la remise en cause de l'accès à l'université en la présentant comme de simples ajustements techniques.

Que l'éducation et la formation soient les premières cibles d'un quinquennat de régression sociale n'a rien d'étonnant.

L'enjeu est d'importance et déborde le seul terrain de l'école : la révolution de la connaissance et des savoirs, avec les perspectives ouvertes par le numérique, est d'une portée comparable à celle de la révolution industrielle en son temps. Aujourd'hui comme hier, le choix est politique : des progrès techniques permettront-ils une amélioration des conditions de travail, du temps libéré, une meilleure compréhension et maîtrise des choix de société ? Ou bien serviront-ils à inventer de nouvelles formes d'aliénation pour les salariés, une organisation du travail qui les isole et les divise, une formation qu'on n'élève qu'à condition de brider les pouvoirs des travailleurs, de canaliser leur créativité au profit d'une économie libérale des connaissances ?

C'est le moment ou jamais, se disent-ils, d'entamer cette guerre éclair : des élections récentes, un terrain éducatif déjà bien miné par de précédentes réformes, des personnels usés par une charge de travail toujours plus lourde, des lycéens et étudiants soumis à la pression d'une sélection permanente.

Mais ce déluge de mauvais coups ne saurait empêcher que se développe en profondeur la prise de conscience des enjeux. Les convergences des attaques contre les intérêts publics entraînent des convergences de luttes, dont le 22 mars donne un exemple.

Trouver comment tayloriser la pensée, c'est la feuille de route du soldat Blanquer et de ses ordonnances. Réfléchir l'accès aux savoirs et à la connaissance comme un droit universel de chaque individu et du collectif dans lequel il vit, c'est le projet communiste que nous proposons comme débouché politique des mobilisations qui se construisent.

Françoise Chardin
réseau École/Paris

R **Jeudi 22 mars**
E grève et manifestations
N dans la Fonction publique
D pour le pouvoir d'achat,
E l'emploi et le statut :
Z santé, éducation, transports...

V **Samedi 26 mai**
O journée d'étude
S du réseau École à Paris

PLUSIEURS FRONTS, UN MÊME PROJET LIBÉRAL

Jean-Michel Blanquer se targue de réussir à imposer sa vision de l'éducation avec le soutien d'une majorité de la population. S'appuyant sur les inégalités et défaillances du système éducatif pour mieux les aggraver, ignorant ses qualités, il veut imprimer l'idée que l'équité consiste à détecter et promouvoir des qualités liées au mérite et aux dispositions personnelles, auxquelles la compétition organisée à tous les étages du système permettra de se révéler.

C'est un projet profondément politique qui fait écho à l'organisation, sur le même principe, par la loi travail, du salariat. C'est une vision de la société selon laquelle tout individu se construit par la rivalité avec ses concurrents, et tout collectif n'existe que par communauté d'intérêts. L'État organise la compétition, faite pour que les héritiers de classe sortent massivement vainqueurs avant d'arbitrer à leur tour.

Il est important de montrer la cohérence du projet, malgré le tourbillon des réformes, et d'y opposer celui d'égalité et d'émancipation que nous portons.

La réforme de l'entrée dans l'enseignement supérieur dite « réforme Vidal »

Adoptée le 15 février, cette loi instaure la sélection à l'entrée de l'université en permettant aux universités de refuser les étudiants dès lors que leurs capacités d'accueil sont atteintes. Chaque établissement pourra définir des critères locaux, à partir d'attendus nationaux très vagues. Les résultats des élèves, mais aussi leur motivation, leur engagement éventuel dans des activités extrascolaires ou tout autre critère pourront être pris en compte *via* des algorithmes plutôt opaques. Les notes pourront même être pondérées en fonction de classement du lycée d'origine, renforçant ainsi les inégalités territoriales ! Et les enseignants des universités ont une douzaine de semaines pour examiner des milliers de demandes...

RÉFORMES D'HIÉR ET DE DEMAIN

un puzzle qui se complète

- autonomie fondée sur la mise en concurrence, parcours individualisés, effacement des disciplines, inégalités territoriales : on retrouve les axes de la réforme du collège, imposée contre l'avis des personnels, troquée par Blanquer contre quelques concessions ponctuelles.
- réduction du temps scolaire, externalisation des missions de l'EN, disparités territoriales, faux débats sur le choix de la demi-journée supprimée : la réforme des rythmes scolaires poursuit son chemin.
- des dédoublements de quelques classes de CP payés au centuple de suppression de classes et de dispositifs de remédiation dans le premier degré.
- un projet de réforme de la formation des maîtres tournant le dos aux champs disciplinaires historiquement et collectivement construits.
- un projet de réforme de la formation professionnelle réduite à un porte-monnaie confié avec parcimonie à des salariés privés du soutien de leurs organisations syndicales, et renvoyés à leur responsabilité individuelle.
- un chantier ouvert sur la maternelle où les neurosciences qui renvoient à l'individu bien plus qu'au collectif se taillent la part du lion.

À SUIVRE ? non, à remplacer par des choix autrement plus ambitieux !

une réponse politique

Pour s'ajuster à cette réforme, une nouvelle plateforme d'admission dans le supérieur, ParcoursSup, remplace APB (admission post-bac). Chaque lycéen formule en mars dix vœux d'affectation non hiérarchisés – l'aide au choix s'ajoute à la charge des professeurs principaux –, puis vient un aller-retour entre les réponses des universités et ses propres choix. La procédure s'étale sur tout l'été, avec un délai de réponse par internet pour le lycéen qui se réduit à chaque étape : 7 jours, puis 3, puis 24 heures. Un délai non respecté, et il est radié de l'ensemble du processus.

#tri social# #pouvoir local accru# #inégalités territoriales# #surcharge de travail# #mise en concurrence# #opacité de la sélection# #évaluation proliférante

La réforme du bac et du lycée général et technologique dite « réforme Blanquer »

Elle adapterait le bac et donc le lycée tout entier, au mode de sélection de l'enseignement supérieur. Le bac en classe terminale se réduirait à quatre épreuves, dont l'une serait un grand oral. Les filières ES, L et S de la voie générale seraient ainsi supprimées au profit de parcours individualisés formés d'un tronc commun puis d'un choix de « majeures » et de « mineures » parmi les options proposées par chaque lycée. Pour le reste, chaque établissement aura à mettre en place un contrôle continu dont le poids est très important. Le flou persiste quant à l'avenir des actuelles filières technologiques.

C'est bien un lycée modulaire sur le modèle anglo-saxon, de plus en plus individualisé, qui est proposé, avec tous les risques que cela comporte : la disparition de la cohérence des enseignements disciplinaires ; des choix d'orientation, qui, sous couvert de liberté, dépendront de l'offre locale et auront dès la classe de seconde, des répercussions très lourdes sur l'orientation – malheur aux non-initiés aux arcanes du système ! – ; des parcours modulaires de même valeur sur le papier, mais qui, par le jeu de la sélection à l'université, accroîtront en l'invisibilisant la hiérarchie des formations.

Quant au baccalauréat, il cesse d'être un diplôme de référence nationale, ouvrant de droit à l'accès aux études supérieures et correspondant à une qualification reconnue dans les conventions collectives, pour devenir un portefeuille de compétences dont la valeur relative est soumise à l'appréciation de l'employeur ou de l'établissement supérieur visé.

#tri social# #pouvoir local accru# #inégalités territoriales# #surcharge de travail# #parcours individuels# #opacité de la sélection# #évaluation proliférante#

plusieurs fronts, un même projet libéral, une réponse politique

La réforme de la voie professionnelle dite « réforme Pénicaud »

Fidèle aux ambitions de la droite, le gouvernement entend soumettre la formation professionnelle aux **volontés du patronat**. La place des branches professionnelles et des régions dans la définition même de la carte des formations et des programmes sera accrue.

Le **développement de l'apprentissage**, confondu à dessein avec la formation en alternance, est le pilier de la réforme, au détriment de toute ambition éducative. La formation s'ajuste étroitement aux seuls gestes utiles à l'entreprise locale, sans donner les moyens de maîtriser et de penser ni son travail, ni les choix de société qu'il implique. Les discriminations de recrutement de tous ordres se trouvent renforcées par le recrutement sélectif de l'apprentissage.

Pas question bien sûr de supprimer la **voie professionnelle scolaire**, étranglée un peu plus encore, et réduite à l'effet d'aubaine attendu du patronat : une seconde professionnelle sans spécialité, de « détermination », correspondant de fait au souhait du Medef d'accueillir à son issue des apprentis dont il n'aura pas eu à assurer le minimum de bagage général qu'il attend. Ce qui aboutit à réduire à deux ans la préparation du bac pro qui ne disposait déjà plus que de trois ans au lieu de quatre : bon moyen de dissuader un peu plus encore ces élèves de poursuivre des études supérieures ! Et tant pis pour la difficulté accrue de la mission éducative des enseignants et de leurs conditions de travail.

#tri social# #pouvoir du patronat local accru# #inégalités territoriales# #évaluation permanente# #opacité de la sélection #surcharge de travail#

LES COMMUNISTES SUR TOUS LES FRONTS

Si elles peinent encore à se fédérer pour s'amplifier, de nombreuses luttes se développent dans l'Éducation nationale comme dans d'autres secteurs, notamment de la fonction publique, mais aussi du privé. Dans les universités, des blocages et des fermetures se multiplient. Parents et enseignants se mobilisent contre les fermetures de classe. Le SNES appellent les enseignants à refuser de classer leurs élèves en vue de l'accès à l'université.

Les communistes prennent toute leur place dans ces luttes, notamment par l'action d'élus qui montrent leur utilité au service des habitants, et par leur présence dans les cortèges. Nos organisations de jeunesse, JC et UEC, sont à l'initiative dans les facs et les lycées.

Nos parlementaires, nos sénateurs imposent un **débat démocratique** que le gouvernement voudrait étouffer, mènent la bataille des amendements et recours juridiques : on a vu ainsi le sénateur communiste Pierre Ouzoulias, en première ligne contre la réforme de l'Université, parvenir à rassembler autour de nous un certain nombre d'organisations syndicales étudiantes telles que l'UNEF et l'UNL.

Parce que les communistes sont aussi une **force de proposition** et d'**élaboration** d'un contre-projet pour l'Éducation et la formation, nous ferons émerger dans la préparation de notre congrès et dans une **journée nationale, le 26 mai**, une visée audacieuse pour mettre la révolution des savoirs et de la connaissance au service du progrès social et de l'émancipation.

LES MOYENS EN BAISSÉ

la régulation par la contrainte

Fermetures de classes, voire d'écoles, notamment en zones rurales, suppressions de postes dans les établissements, baisse spectaculaire des postes mis aux divers concours de recrutement de l'EN, verrouillage des capacités d'accueil et de fonctionnement des universités, **cette saignée qui n'en finit pas n'est pas seulement un but en soi mais un précieux adjuvant dans l'imposition des réformes** : dans combien de facs en ce moment, on s'exécute à contre-cœur, par peur des mesures de rétorsion de fonctionnement ? Combien de collègues mis en opposition dans les établissements pour obtenir les précieuses heures de la DHG ? Combien de lycées professionnels contraints d'accepter les parcours mixés avec l'apprentissage pour ne pas être privés de taxe professionnelle ? Et quel atout de se débarrasser de statuts assurant l'indépendance vis-à-vis des pouvoirs locaux...

La réforme de l'orientation

Moins connue, elle n'est pas moins importante. Elle consiste principalement à **transférer aux régions** – qui, pour beaucoup, en ont fait la demande – la compétence de l'orientation. Dans le même temps, les conseillers d'orientation psychologues (COPsy) ont changé de statut. Ils ont désormais le titre de psychologues de l'éducation nationale (Psy-EN). En donnant satisfaction sur ce point aux COPsy et aux psychologues scolaires du premier degré, la réforme soustrait aux personnels de l'éducation nationale la question de l'orientation, même si une des deux spécialités (second degré) est dénommée « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (EDO).

Ces mesures sont en cohérence avec la création, en terminale, d'un second professeur principal, dont la mission est d'accompagner les élèves en matière d'orientation. De fait, tandis que les régions prendront en charge l'orientation des jeunes ayant quitté la voie scolaire, et que les psy-EN se concentreront moins sur les questions d'orientation, ce sont, dans les collèges et les lycées, les professeurs qui devront assurer cette mission, comme le confirme la création d'une certification spécifique envisagée pour les professeurs. Les enseignants deviennent tout à la fois **formateurs, évaluateurs, et orienteurs**, au risque d'enfermer élèves et enseignants dans un rapport d'individu à individu où tout se confond.

Nous sommes bien loin de notre projet de création d'un service public national de l'orientation, qui n'aurait pas un rôle d'aiguillage passif, mais pourrait ouvrir pour tous les élèves le champ du regard sur les possibles.

#pouvoir local accru# #inégalités territoriales# #surcharge de travail# #parcours individualisés# #confusion des missions# #choix contraints#

POUR ALLER PLUS LOIN

sur certaines des réformes évoquées

- le ldc n°8 sur l'apprentissage et la voie scolaire professionnelle
<http://reseau-ecole.pcf.fr/103179>
- le ldc n° 9 sur la réforme du bac et de l'accès à l'université
<http://reseau-ecole.pcf.fr/103858>
- le site du réseau avec ses dossiers sur les réformes
<http://reseau-ecole.pcf.fr/>
- notre page face book pour suivre le fil de l'actualité
<https://fr-fr.facebook.com/pcf.ecole/>

CARNETS ROUGES

La revue du réseau-École, précieuse ressource pour l'analyse, l'élaboration de propositions, le débat d'idées, plus que jamais indispensable en un moment où tout est fait pour asphyxier toute réflexion de fond aux moyens de réformes menées à la hussarde.



la journée du 26 mai

Dans la perspective de la préparation de notre congrès et pour mettre au coeur de notre projet communiste la révolution de la maîtrise des savoirs et des connaissances,

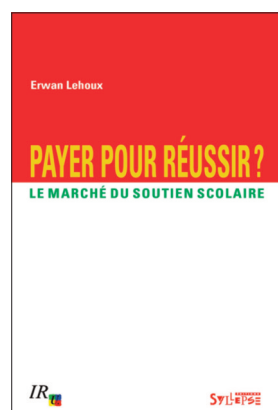
Le réseau-École organise une journée de réflexion, de débats et de propositions sur les thèmes suivants, traités le matin en ateliers : (dans le prochain ldc, plus de détails sur l'organisation pratique et les intervenants)

- Formation professionnelle : quels cursus scolaires ? Un ou des cursus scolaires ?
- Qualifications et compétences
- Sécurité emploi formation : quels services publics de formation pour une sécurité emploi/formation
- Le travail : un lieu d'élaboration collective de la pensée
- Rendre effective l'égalité : un droit universel à la maîtrise des savoirs
- Savoir/connaissance : penser les formes d'un collectif émancipateur
- Enseignement supérieur: des études longues pour tous ? Pourquoi ?

Retenez d'ores et déjà la date et le lieu :

le samedi 26 mai, au siège du PCF, 2 place du Colonel-Fabien Paris 19^e

à lire et faire lire



après sa présentation au siège du PCF le 21 mars à 19h

Erwan Lehoux

Payer pour réussir ? Le marché du soutien scolaire

Le soutien scolaire marchand concerne une part tout à fait significative des élèves puisque environ 15% des lycéens en bénéficient. Derrière cette moyenne se cachent d'importantes disparités sociales. Ainsi ce soutien scolaire est-il révélateur du poids du capital économique dans la reproduction des inégalités scolaires.

L'ouvrage analyse précisément sa diversité et ses stratégies mais aussi le rôle de l'État dans la structuration du marché. Il montre comment le soutien scolaire construit un marché de l'angoisse et participe de l'exacerbation de la compétition scolaire.